

JETEZ ICI UNIQUEMENT



**TOXIQUES SOLIDES
ET LIQUIDES**

Collecter les déchets toxiques permet :

- de les valoriser et de les détruire dans de bonnes conditions,
- de protéger l'environnement d'éventuelles pollutions des eaux et des sols.

JETEZ ICI UNIQUEMENT



**HUILES DE VIDANGE,
FILTRES À HUILE
ET FILTRES À GASOIL**

Collecter et recycler les huiles usagées permet :

- de limiter la pollution des sols et des nappes phréatiques,
- d'obtenir 2 litres d'huile régénérée à partir de 3 litres usagés collectés.

**1 litre d'huile déversé en mer pollue
1 000 m² d'eau.**

JETEZ ICI UNIQUEMENT



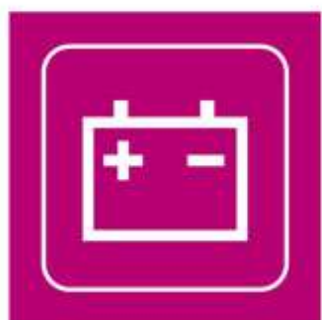
MÉTAUX

Collecter et recycler les métaux permet :

- de limiter les prélèvements miniers,
- de pouvoir réutiliser indéfiniment la matière première.

**100 % des métaux
sont recyclables.**

JETEZ ICI UNIQUEMENT



BATTERIES

Collecter et recycler les batteries permet :

- d'éviter de disperser des produits toxiques dans la nature,
- de récupérer les métaux afin de les valoriser.

**7 millions de batteries sont récupérées
chaque année en France.**

JETEZ ICI UNIQUEMENT



PILES

Collecter les piles permet :

- d'éviter la dispersion des produits toxiques qui polluent les sols et les eaux.

**1 kg de piles abandonné
pollue 20 m³ de terre.**

JETEZ ICI UNIQUEMENT



DÉCHETS VOLUMINEUX ET "TOUT-VENANT" NON TOXIQUES

Collecter les déchets volumineux et le "tout-venant" non toxiques permet :

- de préserver les paysages,
- d'éviter l'apparition de dépôts sauvages et la pollution des sols.

Ces déchets sont stockés en centre d'enfouissement technique, pour ceux qui n'ont pas de filière de valorisation ou de recyclage.